



## Diffamation familiale & morale

Par **leloup25bis**, le **05/09/2013** à **00:34**

Bonjour,

Ce soir le maire de notre village est venu chez nous avec le premier maire adjoint, pour nous annoncer qu'il y avait des personnes qui disaient que nous maltraitons nos enfants. Le maire a parlé à nos enfants et à constaté que tout allait bien, les a questionnés puis nous a dit qu'il ne téléphonait pas à la gendarmerie mais qu'il voulait voir les notes et le travail de nos enfants.

Pour nous, nous sommes victimes de diffamation de la part de certaines personnes qui colportent des mensonges. Nous savons qui sont ces personnes mais pas de preuves directes sauf le maire qui est venu ce soir nous le dire. Que doit-on faire? Une main courante à la gendarmerie dans un premier temps? Doit-on donner ce que veut le maire? A savoir que celui-ci est notaire de métier. Doit-on porter plainte pour diffamation ou se mettre partie civil? Merci

Par **leloup25bis**, le **11/10/2013** à **08:55**

après consultation via net, d'un avocat, nous sommes allés porter plainte contre nos voisins qui ont colportés ses horreurs. la plainte mise est pour dénonciation calomnieuse. depuis ceux ci n'arrete pas de nous espionner tout en ayant raconté des atrocités quand ils ont été convoqué. mercredi qui vient ont doit se rendre à nouveau au commissaria de gendarmerie afin qu'il entende une nouvelle fois mon épouse. la gendarmerie va souvent chez ses gents car du meme commissaria certains sont des amis à eux. donc souvent des vehicule de gendarmerie s'arrete chez eux c'est en meme temps un moyen de pression. (2 ans en tant que Gendarme Auxilliaire je connais). pour dir nos voisin se cache pour nous espionner derriere leurs arbres, même ils laissent la fenêtre qui donne chez nous ouverte pour regarder ce qu'on fait. des qu'ils entendent crier ils sortent pour voir, qd ils voient que se sont nos voisins ils rentrent comme si rien n'etait. l'autre jour le voisin était derriere un arbre en train de mater ce que faisait mon epouse et nos enfants. quand elle s'en est apperçu, elle lui a dit qu'elle le voyait, il est parti chez lui en bougonnant. mon epouse commence à avoir peur. nous avons envie de proter une 2eme plainte pour arcelement morale et mise en danger de nos enfants. tout ca se passe quand moi je suis au travail. j'ai dit a mon epouse que s'il revoit se genre de comportement de prendre en photo.a moins que qqn sache comment faire d'autre. merci d'avance